



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**LANDAMINE<sup>®</sup> Mn**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

**Identification :** engrais liquide PK avec chélates de manganèse (II) polyaminocarboxilique comme repris sur la liste des agents chélatants (Règlement (CE) n° 2003/2003).

**Producteur :** BMS Micro-Nutrients NV  
Rijksweg 32  
B-2880 BORNEM / Belgium  
Tel. +32/3.899.10.10  
Fax. +32/3.899.40.44  
E-mail : info@chelal.com

**Téléphone d'urgence :** durant les heures de bureau (09.00h à 18.00h)  
+32/3.899.10.10  
ou Centre Antipoison : +32/70.245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ni les éléments constitutifs ni la préparation ne sont classés, suivant la Directive CE, comme substance ou comme préparation dangereuses.

### 3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit doit être considéré comme une préparation conforme à la réglementation CE sur les engrais (Règlement (CE) n° 2003/2003).

Informations sur les composants

**Description chimique** engrais contenant :

- 140 g/kg de phosphate (exprimé comme P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>)
- 155 g/kg de potasse (exprimé comme K<sub>2</sub>O)
- 21 g/kg de chélates de manganèse (exprimé comme Mn)

**Autres informations** : ballast eau

#### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Symptômes</b>	Aucune réaction ni aucun symptôme connus.
<b>Premiers soins</b>	
<b>Général</b>	Toujours consulté un docteur en cas de doute ou en cas de persistance.
<b>Peau</b>	Rincer à l'eau savonneuse. Enlever les vêtements imbibés immédiatement. Laver les vêtements avant de les remettre.
<b>Yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau. Surtout sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche, boire beaucoup d'eau. Consulter un docteur.
<b>Conseil au docteur</b>	Nulle autre information disponible.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	Le produit est non inflammable. Tous les moyens d'extinction peuvent être employés.
<b>Moyens d'extinction non permis</b>	Non connus.
<b>Dangers spéciaux d'exposition</b>	en cas d'incendie/explosion éviter l'inhalation de fumée.
<b>Dangers de décomposition ou de produits brûlants</b>	Des gaz nitreux peuvent se former à très haute température.
<b>Equipement de protection</b>	Utiliser des appareils de respiration à alimentation d'air frais.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Voir Protection Individuelle Section 8.
<b>Protection de l'environnement</b>	Eviter que le produit pénètre dans les égouts ou cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Collecter le produit par tous les moyens et évacuer vers une décharge appropriée. Lavage à l'eau. Ramasser l'eau de rinçage. Cfr. Section 13.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Respecter les procédures normales pour les engrais.
<b>Prévention incendie</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Stockage</b>	Aucune recommandation spécifique si le produit est maintenu dans son emballage d'origine.
<b>Autres informations</b>	Le produit doit être maintenu entre +5°C et +30°C.

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Précautions normales à la manipulation d'engrais
<b>Limites d'exposition</b>	Non connues.
<b>Hygiène Individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Protection des mains</b>	Gants appropriés.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection de la peau</b>	Protection normale et élémentaire à observer.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES

Apparence	liquide
Couleur	roséâtre - brun clair.
Odeur	inodore.
Point/courbe d'ébullition	non déterminé (> 100°C).
Point de fusion	non déterminé (< 0°C).
Flashpoint	non concerné (solution aqueuse).
Inflammabilité	non concerné.
Point d'auto-inflammation	non concerné.
Propriétés explosives	non concerné.
Limites d'explosion	non concerné.
Propriétés d'oxydation	non précisé.
Pression de vapeur	non concerné.
Densité	approx. 1,43 kg/l.
Densité apparente	non concerné.
Solubilité dans l'eau	Complète.
Solubilité dans d'autres solvants	non précisée.
pH	entre 8.0 et 8.5 (1 % solution).
Coefficient répartition n-octanol/eau	non précisé.
Pression de vapeur relative (air=1)	non concerné.
Viscosité	non concerné.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	la préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage indiquées sous la section 7
Conditions à éviter	non précisées.
Matériaux à éviter	ne pas transvaser en récipients en aluminium, nickel, zinc, cuivre et/ou alliages de cuivre.
Produits dangereux de décomposition	des gaz toxiques peuvent se former en cas d'incendie (gaz nitreux - Nox).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information d'expérimentations toxicologiques sur le produit n'est disponible. Se basant sur la structure de produits similaires et sur la littérature les informations suivantes peuvent être notées :

**Ingestion LD50** rat : > 3000 mg/kg.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune information d'expérimentations toxicologiques sur la préparation n'est disponible.

Se basant sur la structure de produits similaires et sur la littérature les informations suivantes peuvent être notées :

**Biodégradabilité** facilement biodégradable.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

<b>Produit</b>	suivant les directives locales.
<b>Emballages contaminés</b>	aucune recommandation spécifique.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport par route (ADR/RID)

Produit n'est pas repris sur la liste des produits dangereux.

ADR-classe	non limité	N° item ADR	non concerné
RID-classe	non limité	N° item RID	non concerné
Danger n°	aucun	N° indicatif poussière	aucun
TREM-carte	non concerné	UN numéro	aucun
Nom propre transport	non limité		

### Transport maritime (IMDG code/IMO)

IMO/IMDG-code	non limité	Classe	non concerné
Groupe emballage	aucun	UN numéro	aucun
EMS	non concerné	MFAG	non concerné
Pollution maritime	non		
Nom propre transport	non limité		

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

ICAO-TI/IATA-DGR		UN numéro	aucun
Classe	non limité	Groupe emballage	aucun
Nom propre transport	non limité		
Autres informations	éloigner de : aluminium, zinc, cuivre + humidité/eau.		

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Description chimique	engrais liquide PK avec manganèse (II) chélaté comme repris sur la liste des agents chélatants (Règlement (CE) n° 2003/2003).
Remarque	la préparation n'est pas listée parmi les produits dangereux.
Etiquetage en concordance avec le Règlement CE.	
EC-numéro	non concerné.
Symboles de danger	aucun
Avertissement R	aucun
Sécurité S	aucun

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche reprennent les indications émanant de sources sûres et crédibles mais le vendeur ne donne aucune garantie expresse ou sous-entendue quant à l'exactitude ou l'entièreté de ces renseignements pour lesquelles il n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et est supposé ne servir que comme directive pour sa manipulation, son transport, son stockage et sa maintenance.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et ne donne aucune garantie dans le(s) cas où il est mélangé à d'autres produits ou utilisé dans un procédé quelconque ou non maintenu dans son emballage d'origine.

Le vendeur ignore totalement la manière selon laquelle l'acheteur va utiliser le produit.

L'acheteur assume toute la responsabilité pour tout usage qu'il fera du produit.

Date d'édition	06/2007
Editeur	Dr. Dejaegher Y.